

**Watermael-Boitsfort**  
**Les habitants du Quartier Archiducs,**  
**Berensheide, Cailles, Clos J. Hanse,**  
**Princes Brabançons**

Watermael-Boitsfort le 22.03 2014

Lettre recommandée

À Monsieur le Bourgmestre,

Aux Membres du Conseil Échevinal de Watermael-Boitsfort,

Copie adressée à Monsieur le Secrétaire d'état au logement, Monsieur Doulkeridis,

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevins,

**Si nous comprenons que la priorité des pouvoirs régionaux et communaux est de créer un maximum de logements et que ces nouveaux projets leurs paraissent passionnants à imaginer, élaborer et réaliser (toute nouveauté est, en effet, enthousiasmante et idéale), il existe également une autre réalité celle des citoyens/riverains habitants de ces quartiers qui ont choisi un jour d'y habiter en raison de leurs atouts et leurs particularités et qui perçoivent que ces qualités et cadre de vie seront DÉFINITIVEMENT bouleversés. Non pas qu'ils refusent de nouvelles constructions mais ils appréhendent que ces changements se fassent sans leur réelle participation. Leur préoccupation est d'autant plus grande qu'actuellement ils n'ont pas le sentiment d'être vraiment entendus, compris ni associés de manière positive, constructive et active à l'élaboration de ces projets.**

A. Atelier participatif du 11 février 2014 (Archiducs sud)

L'ERU - Centre d'études et de recherches urbaines - organise les séances d'information et de présentation d'avant-projets et se charge de programmer les ateliers participatifs pour les projets immobiliers de la commune/région Bruxelles-capitale. Se donnant comme mission et méthode une assistance aux pouvoirs publics, on peut s'attendre à ce qu'il soit tout à fait normal que cet organisme présente et explique ces projets publics. Mais qu'il soit le meilleur "médiateur" dans le dialogue/débat entre pouvoirs publics et citoyens n'est pas possible, il n'est ni indépendant, ni neutre, ni impartial, ni tiers.

• **L'atelier participatif qui s'est déroulé le 11 février dernier, était :**

- **accessible uniquement sur inscription préalable.** Si nous comprenons que ce procédé puisse permettre une meilleure organisation de ces ateliers, nous nous posons les questions suivantes:

1. Qui fixe le nombre de participants, sur base de quels critères ? Cette méthode peut laisser croire aux citoyens/riverains qu'il y a une sélection parmi eux.
2. En cas de dépassement du nombre que se passe-t-il pour ceux qui en sont exclus ?
3. Les citoyens absents lors de réunions précédentes pour des raisons qui leurs sont propres, peuvent-ils rejoindre ces ateliers par la suite ? En sont-ils définitivement exclus ?

*Le droit à la participation citoyenne est-il garanti pour tous avec cette méthode ? Est-ce démocratique ?*

- **orienté, cadencé uniquement sur des thèmes prédéterminés par les pouvoirs publics et l'ERU.** La problématique de la construction de logements est cadrée par les spécialistes en urbanisme. C'est à partir de catégories techniques qui sont les leurs qu'ils vont opérer leur cadrage : nommer, qualifier la situation et choisir les thèmes. Du coup, tout une série de questions sont évacuées de la scène de la discussion. Les thèmes sont imposés aux citoyens. Or la richesse d'un dispositif de participation n'est-ce pas justement de ne pas privilégier à priori un registre cognitif mais d'ouvrir à différents registres.

- **encadré** par des membres de l'ERU, des membres de la région Bruxelles-Capitale, des membres de la commune, des habitants d'autres quartiers de la commune (favorables aux projets) :

1. Il y avait à certaines tables seulement deux ou trois riverains du quartier (voisins immédiats de ces nouveaux projets) sur une quinzaine de personnes. Et pourtant plusieurs habitants du quartier Archiducs sud ont été refusés à l'entrée parce qu'ils ne s'étaient pas inscrits à cet atelier !
2. Le déroulement de cet atelier a été complètement verrouillé autour d'un dispositif prédéfini par les membres de l'ERU :

- Un dessin animé a occupé un long moment de cet atelier : montrer comment « construire une ville idéale » au Québec. Était-ce vraiment nécessaire, utile et pertinent dans ce contexte ?
- En ce qui concerne l'objectif des différentes « tables » de cet atelier, il s'agissait en fait d'un dispositif focalisé sur la production de données factuelles par les citoyens : leurs attentes, besoins, intérêts, manques. Besoin, offre, satisfaction ... **Où est la place d'une élaboration collective par rapport à un projet de vie dans un espace public** ? N'est-on pas là en présence d'un discours économique, un procédé, une démarche « marketing ». Est-ce vraiment ce que les riverains pouvaient légitimement attendre d'un dispositif de participation citoyenne concernant l'aménagement de leurs lieux de vie, qui participent bien sûr aussi de l'intérêt général. Ne se retrouve-t-on pas dans une démocratie participative instrumentalisée ?
- Il n'y a eu aucune possibilité de poser les problèmes de manière méthodique, rationnelle, cohérente et de rechercher des solutions allant dans le sens de **l'intérêt général**.

Ainsi donc, encadrés, canalisés dans un dispositif rigide, fermé et prédéfini par les acteurs publics, les citoyens/riverains subissent ces "ateliers". Pas de participation possible, car finalement les professionnels de la politique et de l'urbain:

- consomment la majeure partie du temps de parole,
- contrôlent l'accès aux équipements (cartes, plans, diaporamas, ...)
- faussent les distinctions entre acteurs professionnels et non-professionnels, légitimes et illégitimes, rationnels et irrationnels, ...

D'où l'exaspération des citoyens !!

• **Ces ateliers coûtent de l'argent et sont payés avec l'argent public !**

Pour éviter ces frais ne serait-il pas possible d'envisager que les habitants/citoyens travaillent en sous-groupe avec un animateur/rapporteur désigné parmi eux. Ce qui permettrait par la même occasion à un plus grand nombre de participer et de s'orienter vers une recherche de solutions de visée générale sur le bien commun, la transformation urbanistique équilibrée avec des participants très diversifiés, de profils et compétences différents.

Cela contribuerait à éviter les déceptions, les conflits, les blocages et les malentendus.

Ce que nous souhaitons vraiment, nous citoyens riverains de ces projets, c'est une **forme démocratique de participation basée sur des échanges constructifs**, aussi bien pour les individus que pour les autorités publiques et autres acteurs de ces projets.

Pour nous, la participation bien comprise est identique à la subtile articulation entre :

- **prendre part,**
- **apporter une part (contribuer)**
- **recevoir une part (bénéficier)**

Bref, un idéal démocratique en somme ! La possibilité de pouvoir nous comporter en citoyens responsables et constructifs.

**Nous aimerions relever ce défi avec les autorités publiques : sont-elles prêtes à jouer le jeu et à en accepter les règles démocratiques ? Nous aimerions y croire !**

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien apporté à cette lettre, nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, à l'assurance de notre considération distinguée.